



## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 septembre 2021, à 20 H 30, en session ordinaire, sous la présidence de Mr TEIXEIRA Francisco, Maire.

Etaient présents : Mr TEIXEIRA Francisco, Mme LE PAIH Nicole, Mr VAUTIER Gilbert, Mr COCHIN Jacky, Mr LÉBOUVIER Yann, Mr KNAPIK Laurent, Mr PEIGNÉ Guillaume, Mme CHAMPAGNE Marine, Mr LEROY Rémy.

Absent excusé : Néant

Mr LEROY Rémy a été élu secrétaire de séance.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

Approuve le compte rendu de la séance du 7 juin 2021.

- **RETIENT** la proposition de l'entreprise POUILLARD pour la démolition et le désamiantage du garage sur le terrain communal situé à côté de la mare. Le montant du devis est de 8 400,00 € HT (10 080,00 € TTC).
- A la suite de l'envoi de l'étude pour le traitement de la cavité souterraine découverte rue Pierre Massart, Monsieur Yves DENIZET de la société LAMALLE INGENIERIE, a présenté les différentes solutions possibles pour le comblement des marnières ainsi que la création d'une cuve de récupération d'eaux pluviales.
- La Commission de Surendettement des Particuliers a validé les mesures de rétablissement personnel concernant une personne ayant une dette envers la commune. A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, le conseil municipal décide l'effacement de la dette, en date de 2015, pour un montant de 144,00 €.
- L'enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Cette enquête se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.
- **RETIENT** la proposition Madame Sylvie LE JANNOU pour faire relier en un volume les registres d'Etat-Civil des années 2011 à 2020. Le montant du devis est de 230,00 € TTC

- **DECIDE** de ne pas participer financièrement au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en difficultés, pour l'année 2021.
- **DECIDE** de ne pas participer financièrement au Fonds de solidarité pour le logement, pour l'année 2021.

**Questions diverses :**

**RETIENT** le devis de l'entreprise ANERVEDEL pour l'élagage et l'abattage de plusieurs arbres sur la commune de Léthuin. Le montant du devis est de 3 040,00 € HT (3 648,00 € TTC).

L'ouverture commerciale de la fibre optique dans Léthuin est prévue pour la fin de l'année 2021. Afin d'alimenter Noir Epinay, des poteaux seront installés.

Pour Noël, une sortie aura lieu au parc de trampolines « Espace 360 » à Luisant, pour les enfants de la commune âgés de 6 à 14 ans. Cette sortie sera suivie d'un goûter. Elle est prévue le samedi 11 décembre 2021. Le transport sera assuré par un bus du SIVOS.

Pour les enfants de moins de 6 ans, un jouet sera remis à l'occasion d'un goûter organisé le dimanche 12 décembre 2021 à 15h00 dans la salle communale.

**EST INFORME** que le défilé d'Halloween est maintenu avec l'obligation du port du masques à partir de 11 ans. Le rendez-vous est fixé le vendredi 22 octobre 2021. Le passage dans les maisons est annulé. Les personnes souhaitant offrir des bonbons, devront les déposer à la mairie lors des permanences.

Le site internet officiel de la commune de Léthuin est ouvert depuis le 22 septembre 2021 : [mairielethuin.fr](http://mairielethuin.fr)

La brocante de Léthuin a eu lieu le 12 septembre 2021 et a réuni 70 exposants.

**ENTEND** le compte rendu des réunions des différents syndicats auxquels les délégués ont assisté : SIVOS, SIPSTA, SIRP.

Le Maire,



  
Francisco TEIXEIRA